

**Type de réunion**

Réunion de service académique

**N° 12 : Comment les parents et les partenaires extérieurs à l'Ecole peuvent-ils favoriser la réussite scolaire des élèves ?**

**INTERROGATIONS SUR LES MISSIONS SOCIALES DE L'ECOLE :**

- La mission de l'école dépasse-t-elle la simple transmission des savoirs ?
  - Les maîtres n'ont pas à remplir prioritairement une mission sociale. Si l'enseignant n'est pas leur domaine réservé, les enseignants ne peuvent s'occuper de tout au niveau social.

Les difficultés de gestion du temps et le manque de moyens disponibles pour ces nouvelles missions assignées à l'école (personnels, RASED, psychologues scolaires,..., locaux) limitent la participation des enseignants à une mission à caractère social.

**RELATIONS AVEC LES FAMILLES :**

- On est très loin d'une participation des parents au fonctionnement de l'école (en particulier pour des activités sur le temps scolaire) à l'exception des familles adhérant aux valeurs de l'école.
- Les valeurs portées par les familles en difficulté ne sont pas celles de l'école, ce qui est un facteur d'exclusion. L'existence de ces « barrières » peut être d'origine sociale ou liée au vécu scolaire des parents de ces familles.
- Il y a des difficultés pour ces familles à adhérer d'emblée aux propositions faites par l'école.
- Tout ceci se traduit par une non-représentativité de ces familles au niveau des instances démocratiques de l'école (conseil d'école, Association de parents...).

**Propositions pour faire adhérer les familles qui s'écartent le plus de l'école :**

- Définir des rôles de « médiateurs locaux » hors Education Nationale ayant une bonne connaissance de l'institution et du quartier.
- Ne pas toujours se substituer et laisser les parents accompagner leurs enfants (par exemple : les modalités des aides aux devoirs sont à questionner).
- Accueillir les familles dans des « cadres moins solennels », sur un pied d'égalité.

**PARTENARIAT ET ROLES DES ASSOCIATIONS :**

- Le partenariat ne peut être seulement un outil de « présentation aimable de l'école ».
- Le partenariat ne peut être mis en place uniquement dans le sens défini par l'école.
- A l'extérieur de l'école, il y a aussi des activités très intéressantes pour les enfants. L'école, doit réfléchir à l'utilisation de ses nouveaux intérêts des élèves.
- Au niveau de ses valeurs, « l'école correspond-elle au vécu, aux espoirs des familles ? ».

**Propositions :**

- Mise en place de structures très locales pour créer une vie sociale sur le quartier, ayant une relation étroite avec l'école et travaillant avec les différents partenaires sociaux, éducatifs et associatifs.

**PEL :**

- Les CEL ont vocation à assurer une co-éducation sur un territoire.
- Si les CEL portent une idée intéressante,
- Ce système a été mis en place trop formellement, sans moyen d'accompagnement.

- Au niveau local le constat est fait d'une difficulté à agir collectivement pour les différents acteurs.
- Les enseignants n'ont pas les sentiments de devoir s'inscrire dans ce type de missions.

## **N° 15 : Comment lutter efficacement contre la violence et les incivilités ?**

### AUTORITE DES PARENTS / AUTORITE A L'ECOLE :

- Autorité Ecole/Familles en décalage.
- Respects des règles à l'école sans transposition à l'extérieur.
- Les familles, du fait du peu de temps passé avec leurs enfants, veulent éviter les conflits et acceptent le non-respect des règles. Les enfants sont dans le « toute puissance ».
- Les parents en difficulté sociale ont du mal à faire respecter les règles de vie en société.
- On a trop insisté sur les droits et pas assez sur les devoirs.
- Mais les élèves sont en atteinte de limites claires par rapport à des interdits.

### Propositions :

- L'enseignant est là pour apporter des règles de vie applicables en société (à l'école, comme ailleurs).
- Donner les clés aux élèves par rapport à des incivilités qui sont plus des problèmes de communication,
- Montrer sans agressivité que l'enseignant détient l'autorité,
- Poser des limites, c'est reconnaître les élèves en tant que personne.
- Prendre en compte les phénomènes culturels de la jeunesse pour faire fonctionner les apprentissages, tout en développant leur esprit critique par rapport à des modes culturelles et commerciales.
- La symbolisation à travers les œuvres d'art, la littérature, le théâtre... permet de lutter contre les violences.
- Au niveau des sanctions, Ecole et familles doivent être dans la même direction, sans peine d'aggravation des vraies difficultés.

### PERCEPTION DES INCIVILITES :

- Il y a plus d'incivilités que de violence, seulement le ressenti par rapport à ces incivilités s'est dramatisé.
- La violence sociale s'exerçant sur les familles est très prégnante chez les enfants.

### Propositions :

- Organisation des équipes éducatives.

## **N° 21 : Faut-il redéfinir les métiers de l'Ecole ?**

### Professeurs et formation :

- Formation initiale en IUFM insuffisante en durée et inconséquente par rapport à l'école maternelle et au niveau des pratiques professionnelles.
- Tronc commun de formation nécessaire, mais aussi formations différentes en fonction des spécificités des différents niveaux d'enseignement (maternelle, élémentaire, secondaire).

### Directeurs :

- Problème du temps pour remplir les missions.
- C'est une fonction. Il doit rester le garant des règles sans être une personne d'autorité.
- Accumulation de tâches qui se multiplient d'années en années.

- Pas de formation avant l'entrée dans la fonction.
- La question d'une position hiérarchique des directeurs interroge quant à ses implications.
- Doit-il être une personne neutre ? une autorité administrative avec le risque d'un cloisonnement entre les aspects administratifs et pédagogiques ? un représentant de l'école vis-à-vis des partenaires ?

#### I.E.N. :

- Le rôle de l'IEN a évolué :
- De son rôle d'autorité et d'aides pour les écoles vis-à-vis de l'administration et des collectivités locales, ils sont devenus des relais de l'administration centrale, non représentatifs de la circonscription. Cela se traduit par une position de neutralité.
- La notation individuelle ne favorise pas une démarche collective.
- L'évaluation des établissements peut entraîner leur classement.
- L'IEN apporte un regard extérieur intéressant. L'inspection doit favoriser évaluation, formation, impulsion et accompagnement des projets.

#### Place et devenir de la maternelle :

- L'école maternelle est une réussite spécifique de l'Ecole française.
- L'école maternelle transmet des savoirs.
- L'avenir de l'Ecole maternelle inquiète les enseignants (devenir de la maternelle avec prise de relai par d'autres structures rattachées à un domaine commercial, place de la Grande Section...).

#### Polyvalence/Spécialisation :

- Question au Gouvernement : l'enseignant du 1<sup>er</sup> degré va-t-il garder sa polyvalence ?
- La bivalence des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré n'est pas la question. Il faut créer des plages horaires pour permettre aux enseignants de se concerter et travailler sur des projets transversaux avec les élèves dans le cadre de pratiques hebdomadaires.
- Au primaire, idée d'une polyvalence de l'équipe pédagogique avec une certaine spécialisation des enseignants.

#### Objectifs d'une réforme :

- La décentralisation et les évolutions de fonctionnement envisagées (redéfinition des services, développement des réseaux d'écoles, mise en place des coordinations avec fonction d'autorité sur le terrain, bivalence des enseignants du 2<sup>nd</sup> degré...) sont mis en place pour permettre une réduction des coûts.
- La bivalence est un moyen de réduire le nombre d'enseignants.
- Harmonisation avec la norme européenne ? pas d'école maternelle, autonomie des établissements avec des fonctions d'autorité locale et une université payante.
- Fin des aides-éducateurs ? Ils ont fait la preuve que des besoins existaient pour la gestion des écoles et des domaines d'enseignement particuliers.

### **Trois priorités pour l'École (une phrase par priorité)**

**1** L'école doit être égalitaire, s'adresser à tous, pour tous et s'en donner les moyens : cela signifie :

- prendre en charge tous les enfants, quelque soient leurs origines sociales, culturelles...
- corriger l'inégalité sociale,
- assurer l'éducation du citoyen plutôt que l'accumulation de connaissances et compétences pour le marché du travail.

**2** Création de « personnes-relais » (professionnelles ou bénévoles) assurant la médiation avec les différents partenaires sur le territoire de l'école.

**3** Maintien de l'école maternelle dans l'Education Nationale avec ses spécificités et un niveau de recrutement des enseignants équivalent à celui des autres degrés d'enseignement.